

HAMOIR

Votre commune...



Feuille d'information communale

N° 59 - SEPTEMBRE 2006



CILEX : une nouvelle entreprise dans notre commune

Depuis plus d'un an, nous sommes en contact avec la société CILEX qui étudie la possibilité de s'implanter à Hamoir.

Cette société, filiale de la CILE, envisage d'embouteiller l'eau de Pêchet dans des récipients entièrement rétractables de 10 litres. L'avantage de ce procédé est l'absence de contact avec l'air ambiant et donc l'absence de contamination.

Cela ouvre des débouchés que l'on peut deviner importants vu la demande dans le monde entier en cas de catastrophes naturelles ou autres. Les clients potentiels sont, outre la protection civile, toutes les ONG qui œuvrent dans le monde.

Nous mettons tout en action afin que ce projet, porteurs de nouveaux emplois, puisse se concrétiser à Hamoir dans les prochains mois.

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES

Le 8 octobre prochain auront lieu les élections communales et provinciales.

Ce moment important de la vie démocratique d'une commune est un moment privilégié pour faire le bilan des actions menées au cours des années écoulées et pour tracer les lignes de force de la prochaine législature.

Comment voter ?

Le jour des élections, vous devez vous munir de la convocation électorale et de votre carte d'identité. Vous devez vous présenter durant les heures d'ouverture du bureau de vote, à l'endroit indiqué dans la convocation : à Filot, à la maison de village ; à Hamoir, au hall omnisports ; à Fairon, à la salle «Les Amis Réunis» ; à Comblain-la-Tour, à la salle Talier.

Pour que votre vote soit valable, il faut :

- > soit voter en tête de liste (case située au-dessus de la liste des candidats) : de cette façon, vous approuvez la liste des candidats et vous marquez votre accord sur l'ordre dans lequel les candidats sont présentés.
 - > soit voter pour un ou plusieurs candidats d'une même liste (case(s) située(s) en regard du (des) candidat(s)) : de cette façon, vous marquez votre préférence pour un ou plusieurs candidats.
- Dans les deux cas, la liste reçoit un seul point.

Le vote par procuration

L'electeur doit émettre son vote personnellement, cependant certains électeurs peuvent donner procuration à un autre électeur pour voter en leur nom :

1. L'électeur en incapacité de se rendre au cen-

tre de vote ou d'y être transporté, attesté par certificat médical.

2. L'électeur retenu pour des raisons professionnelles ou de service. Impossibilité attestée par un certificat délivré selon le cas par l'autorité militaire ou civile ou par l'employeur dont l'intéressé dépend. (déclaration sur l'honneur pour les indépendants).

3. L'électeur qui, au jour du scrutin, se trouve dans une situation privative de liberté par suite d'une mesure judiciaire. Cet état est attesté par la direction de l'établissement où séjourne l'intéressé.

4. L'électeur qui, en raison de ses convictions religieuses, se trouve dans l'impossibilité de se présenter au centre de vote, attesté par les autorités religieuses.

5. L'étudiant, pour des motifs d'étude, à condition qu'il produise un certificat de la direction ou de l'établissement qu'il fréquente.

6. L'électeur qui est en séjour temporaire à l'étranger, pour autant que l'impossibilité ait été constatée par le bourgmestre du domicile sur présentation des pièces justificatives nécessaires (attestation de l'organisation ou déclaration sur l'honneur).

Un modèle de procuration à introduire auprès du bourgmestre au plus tard le vendredi 6 octobre 2006 est disponible gratuitement au service Population de la commune.

Remarques :

1. Pour être mandataire d'une procuration il faut être soi-même électeur ;

2. Chaque électeur ne peut disposer que d'une procuration.

DÉBATS SUR R.T.C.

La télévision régionale R.T.C. proposera un débat télévisé concernant les élections communales à Hamoir le lundi 25 septembre à 20h30.

SECURITE

• Le Conseil communal en sa séance de février 2006 a proposé au Ministère wallon de l'équipement et des transports :

- > L'agrandissement de la zone 70 km/h, rue de Liège à Fairon, en direction de Comblain-la-Tour, afin d'englober le carrefour du pied du Chirmont.
- > La création d'une zone tampon 70 km/h, boulevard Pieret à Hamoir, entre le passage à niveau « Bel Ourthe » et la plaque d'agglomération.
- > La création d'une zone tampon 70 km/h, route de Néblon à Hamoir, 100 m avant la plaque d'agglomération.

De la visite sur place de l'inspecteur de la Région wallonne, il semble que les deux premières mesures seront acceptées.

Pour le 3^e, sa position était plus réservée. Nous attendons la décision pour fin octobre.

- Dans l'attente de l'installation de ralentisseurs dans la rue du Rocher de la Vierge, la rue du Vieux Chemin d'Aywaille, le Quai de Saulxures, le Quai L'Hoest et le Quai des Oûtleus, nous avons installé durant l'été des chicanes provisoires afin de réduire la vitesse dans ces quartiers.
- Une autre expérience du même type est menée Route d'Anthisnes à la demande des riverains. Nous en tirerons prochainement les enseignements et proposerons à la Région Wallonne des mesures définitives.

ARMES À FEU

La législation sur les armes vient de changer profondément par l'entrée en vigueur de la Loi du 08 juin 2006. Le citoyen, détenteur d'arme(s) à feu, est soumis, dans bien des cas, à de nouvelles obligations ; les sanctions en cas d'infraction sont lourdes puisque pouvant aller jusqu'à 5 ans de prison.

La zone de police, en accord avec les autorités communales, a décidé d'organiser deux séances d'information sur les changements générés par cette Loi du 8 juin 2006. La première séance se tiendra à Hamoir, à la cafétéria du hall omnisports, rue du Moulin, le mercredi 27 septembre à 20.00 h.; la seconde à Nandrin, salle « La Nandrinoise » place Ovide Musin le jeudi 28 septembre à 20.00 h.

COLLECTE DES PNEUS

Depuis début 2005, lorsque vous achetez de nouveaux pneus, votre garagiste ou spécialiste de pneus est légalement tenu de reprendre, pour chaque pneu neuf vendu, un pneu usé de même type.

Une contribution environnementale est perçue lors de la vente de nouveaux pneus afin de financer cette collecte de pneus usagés et d'assurer leur valorisation par des entreprises spécialisées.

En tant que particulier, si vous êtes en possession de quelques pneus usés dont vous souhaitez vous débarrasser sans en acheter des neufs, vous pouvez également vous adresser à votre détaillant habituel pour savoir s'il accepte de les prendre en charge. Cependant, dans ce cas, il n'est pas légalement tenu de les accepter.

C'est pourquoi, Intradel organise du 3 au 14 octobre une collecte de pneus usés dans ses recyparcs. Cette action ponctuelle et gratuite permettra aux usagers d'amener au recyparc maximum 5 pneus de voiture de tourisme.

Grâce à cette action, non seulement vous avez la certitude que vos pneus usagés ne termineront pas dans une décharge illégale mais vous contribuez également à la préservation de la nature et donc à la qualité de l'environnement.

Quand ? Du 3 au 14 octobre 2006.

Où ? Dans tous les recyparcs.

Quoi ? Les pneus de voiture de tourisme usés, avec ou sans jante.

Combien ? Maximum 5 pneus par ménage.

POLICE

Les bourgmestres des dix communes de la zone de police ont, durant près de deux années, planché sur l'uniformisation des règlements de police. Il ne fut pas simple de vaincre les susceptibilités de chacun et les particularités de chaque commune. Mais aujourd'hui, ce règlement existe et a été approuvé par notre Conseil communal le 5 juillet 2006.

Dès qu'il sera approuvé par la tutelle, il sera d'application et fera bien entendre l'objet d'une publicité adéquate.

CONTRÔLES DE VITESSE

Entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2006, la zone de police a effectué 73 séances de contrôle de la vitesse sur différentes routes de notre entité. A la demande du bourgmestre, certains contrôles ont été organisés le weekend avec comme cible les motos. Cela représente 5733 véhicules contrôlés, 490 P.V. relatifs à la vitesse : 5 poids lourds, 375 autos et 110 motos.

CREDITS D'IMPULSION

Les travaux de la 1^{ère} phase (rue du Pont, Place Del Cour) sont enfin terminés et aujourd'hui tout le monde se réjouit du résultat. De nos contacts avec la population, trois petites précisions s'avèrent utiles :



- La délimitation des zones de stationnement a été demandée en consultation publique, dans le but louable de perdre moins de place. Cette délimitation étant soumise à des normes du Ministère de l'équipement et du transport (MET), la nouvelle organisation du stationnement ne permet pas un réel gain de place. Par contre, si les emplacements sont respectés, les manœuvres sont rendues plus aisées,

ce qui n'est pas négligeable pour certains conducteurs....

- Les dalles blanches placées aux abords des traversées de chaussées nous sont imposées par la Région Wallonne dans le but d'aider les personnes mal voyantes.
- La zone sans marquage située devant le numéro 8 de la rue du Pont est réservée au croisement des gros véhicules. Le stationnement et l'arrêt y sont interdits. L'expérience nous montre qu'une signalisation ou un marquage complémentaire est nécessaire.

Les travaux de la seconde phase (Route de Néblon, rue G. Del Cour et Route de Tohogne) avancent à grands pas.

Complémentairement à ces travaux, une rampe d'accès au bâtiment occupé par le C.P.A.S. et la bibliothèque a été aménagée.

Lorsque cette phase des travaux sera terminée, la rue G. Del Cour sera placée à sens unique.



UREBA

Des économies d'énergie, mais aussi !

La Région Wallonne favorise les économies d'énergie par des primes qu'elle accorde aux particuliers, aux entreprises et aux administrations.

Dès lors, la commune de Hamoir, soucieuse de voir diminuer ses consommations énergétiques, a décidé de profiter de ces primes pour réaliser l'audit de plusieurs de ses bâtiments. Ces audits permettront de trouver des pistes d'économies d'énergie en garantissant les conditions actuelles de confort et de fonctionnement.

MOBILITE

Pour certaines personnes, à mobilité réduite ou pas, les déplacements posent de réels problèmes.

- Savez-vous que notre commune qui a le privilège d'encore bénéficier de 2 arrêts **SNCB**, est desservie en semaine par 13 trains en direction de Liège et 14 dans l'autre sens ; 9 les samedis, dimanches et jours fériés.

- Savez-vous que le **TEC** permet de se rendre à Aywaille mais aussi à Huy, via Ouffet et à Bomal via Tohogne

- Savez-vous que le **Télé Service de Hamoir** (086 38 85 77) peut vous conduire n'importe où à condition de réserver 24h. à l'avance. Ce service rendu par des bénévoles est offert au tarif de 0.40 €/km.

- Savez-vous que le **Télé Service du Condroz** (086 36 67 18) assure le même service au même tarif. Si vous avez une carte de membre (15 €/an), le tarif est alors de 0.28 €/km.

- Savez-vous que le « **Forum pour la Mobilité** », basé à Barvaux et réservé aux personnes à mobilité réduite, peut assurer votre transport dans les arrondissements de Marche-en-Famenne et Bastogne mais aussi dans les communes de Hamoir, Clavier, Ouffet, Comblain-au-Pont, Ferrières, Aywaille, Stoumont ainsi que vers tous les hôpitaux de la province de Liège.

Quelles sont les conditions ? Ne pas savoir marcher 300 m. seul ou être en

chaise roulante ou avoir un handicap de la vue de plus de 90%

Comment cela fonctionne-t-il ? Il suffit de contacter le 086 21 98 63 et le chauffeur passe vous prendre à votre domicile.

Tarif : • Plus de 65 ans : gratuit avec la carte TEC

- Autres : 1,50 € à 3,90 € suivant le trajet

- En dehors de la zone d'action, le paiement se fait par titres services (6,70 €/heure)

S'il est donc vrai que les déplacements en milieu rural sont plus difficiles qu'en ville, il faut reconnaître qu'il existe différentes solutions qui réduisent l'isolement.

PLAN COMMUNAL D'AMENAGEMENT

• Le Conseil communal a décidé de réviser le « plan particulier d'aménagement du quartier Nord » de Hamoir. La zone traitée (+/- 17 ha.) est délimitée par la rue du Pont, la ligne de chemin de fer, l'Ourthe et l'Avenue de l'Ourthe. Le « Plan Particulier d'Aménagement » actuel est désuet et empêche le développement de Hamoir dans cette zone. Notre volonté est que la zone puisse accueillir du commerce, du logement, du parking, de l'espace public. Le Conseil communal a adopté le cahier des charges décrivant la mission de l'auteur de projet et sa désignation est en cours.

• Le Conseil communal a également entrepris la révision du « Plan Particulier d'Aménagement du Thier » afin de rendre constructible une zone d'un peu plus de 1 ha. située au dessus de la rue Es Thier, plus haut que le local de la Croix Rouge. Le dossier en est au même stade que le précédent.

• Le Conseil communal a engagé la procédure de création d'un nouveau « Plan Communal d'Aménagement » couvrant une zone de +/- 13 ha. située entre Fairon et Comblain-la-Tour. Ce dossier ressemble aux deux précédents si ce n'est que ce travail d'étude sera subsidié à 60% par la Région Wallonne.

Ces trois dossiers sont capitaux pour le développement futur de notre entité et même s'ils sont très lourds à gérer administrativement, nous croyons que le jeu en vaut la peine.

EXPOSITION BOULE DE NEIGE 2006-2008

Boule de Neige est une exposition itinérante et évolutive. Des communes de l'arrondissement de Huy organisent tour à tour des expositions rassemblant des artistes locaux. A chaque étape, deux exposants sont désignés comme ambassadeurs de leur commune. Leurs œuvres sont alors exposées dans les lieux suivants, au milieu de celles des artistes des autres communes. Et ainsi de suite, jusqu'à une exposition finale.

Pour sa quatrième édition, Boule de Neige propose six étapes d'août 2006 à juin 2007, suivies d'une deuxième période d'août 2007 à juin 2008. Chaque exposition permettra à des artistes plasticiens de présenter des œuvres sur un même thème : **Demain, le monde.**

La rencontre finale, rassemblant les œuvres des artistes distingués dans chaque commune, aura lieu en août 2008 à Huy.

Etapas 2006 – 2007

26/08/06 >	03/09/06	Ouffet	Tour de Justice
21/10/06 >	29/10/06	Hamoir	Office du Tourisme
02/12/06 >	10/12/06	Amay	Maison de la Poésie
17/02/07 >	25/02/07	Clavier	Salle La Grange
21/04/07 >	29/04/07	Saint-Georges	Centre culturel
02/06/07 >	24/06/07	Huy	Centre culturel

RESERVE NATURELLE

Sur proposition de l'ancien ingénieur des eaux et forêts, M. Ninane, dans le cadre de notre opération de développement rural, la commune de Hamoir et la région wallonne ont, en vue de créer une réserve naturelle au lieu-dit « la Crête » à Hamoir, signé une convention confiant la gestion du site à cette dernière.

Cette réserve naturelle de +/- 1 ha. est constituée d'une pelouse sur schistes et calcarifères de plus en plus rares en Wallonie et méritant sans aucun doute d'être protégée et mise en valeur.

Quelques travaux urgents devraient être entrepris par la région wallonne afin de conserver au site son intérêt biologique et une signalisation adéquate devrait être placée afin d'attirer l'attention des promeneurs sur la qualité du site.



Grâce à la Communauté Française, une quinzaine de jeunes ont assisté au «mémorial Van Damme»

ETE SOLIDAIRE

Une douzaine d'étudiants ont participé activement à la mise en valeur du patrimoine communal. L'action « été solidaire, je suis partenaire » initiée par la région wallonne permet aux communes et aux CPAS d'engager des jeunes sous contrat d'étudiant afin de réaliser des tâches locales spécifiques.

L'opération menée par la commune et le CPAS aura donc permis à ces jeunes de développer le sens de la citoyenneté, de la ponctualité et du travail au service de la collectivité.

Nos 12 étudiants ont effectué des travaux de peinture dans diverses infrastructures scolaires. Ils ont repeint les barrières du pont de Comblain-la-Tour, mais ils ont aussi participé à l'entretien de nos cimetières. En tant que partenaire, nous sommes très heureux du déroulement et du résultat obtenu.

HAMOIR 2006, ANNÉE JEAN DEL COUR

Bon anniversaire Jean Del Cour

En 2006, notre célèbre sculpteur fête ses 375 ans. Le Comité Del Cour, aux commandes de la fête, a imaginé un programme varié.

Le gâteau.

Les pâtisseries, mis dans la confiance, ont imaginé une tarte, originale, savoureuse avec des poires, de la crème pâtissière et des airelles... « **La Tarte Del Cour de Hamoir** » toute une saveur.

La musique.

L'ensemble des **flûtes à bec « Jean Del Cour »** nous offre la musique des compositeurs du XVII^e siècle et tel un fil rouge revient égayer chaque manifestation, comme l'inauguration de l'exposition, les journées du patrimoine et autres concerts. La **Fédération Musicale de Liège**, nous a offert également une belle après-midi de musique où le baroque figurait en bonne place.

Les enfants aussi.

Dans le cadre du stage organisé du 7 au 11 août au château Biron de Comblain la Tour, les enfants ont sculpté des marionnettes. Celles-ci sont montrées dans l'exposition à Xhignesse.

L'exposition Jean Del Cour... un parcours d'exception.

Et un parcours de recherches et de découvertes pour nous... et pour vous ! Un succès de fréquentation, où les visiteurs sont ravis d'avoir (re)découvert ce sculpteur baroque d'exception.

Cet « arrêt sur images », offre une vision, la plus proche possible, de l'artiste né à Hamoir, par son portrait, des cartes d'époque et descriptions de la vie au XVII^e siècle et son environnement de travail. Cette exposition met au net une page de l'Histoire de Hamoir. **Si vous l'avez ratée, vous aurez peut-être l'occasion de la voir à Liège en 2007.**

Balade sur deux roues.

En suivant un road book de 185 km, proposé par le **Filot Moto Bique** ce 16 septembre, les motards découvrent nos trésors d'architecture disséminés le long des jolies routes en Ardenne et Condroz. Pour terminer à l'exposition et déguster la **tarte Del Cour** de Hamoir.

Tous en scène

Amélie Danady a écrit une pièce en wallon « **Ine si bèle pitite posteûre** ». L'action se situe à Liège au XVII^e siècle. Par son dynamisme et avec sa bonne humeur, Amélie s'est entourée de 15 comédiens, de couturières, de maquilleuses, de monteurs de décors, éclairagiste, ingénieur du son, metteur en scène... tous de l'entité de Hamoir.

Un spectacle à ne pas rater. Le samedi 23 septembre à 20 heures et le dimanche 24 septembre à 15 h. **Réservez : Tél. 04 369 20 27**

Messe en latin

Célébrée « comme au XVII^e » en l'église de Hamoir (musique et chants) le 23 septembre à 18h30.

Marionnettes

Deux marionnettes Jean Del Cour, en tilleul, ont été créées par M. Maquet, L'une sera offerte au **Théâtre Ancien Impérial de la République Libre d'Outre-Meuse** où elle rejoindra Tchanchès. Un **spectacle**, spécialement écrit pour l'événement, sera présenté à **Fairon**, salle des Amis réunis, le **17 novembre à 20 heures** pour les **adultes** et le **18 novembre à 15 heures**, pour les **enfants**. L'autre, restera à la Maison Communale et sera présente lors de manifestations officielles.

2007, est le 300^e anniversaire de la mort de Jean Del Cour, une suite à la «Del Cour'mania» ?

Consuelo Montejo
Présidente du Comité Del Cour



LA MAISON DU TOURISME OURTHE-AMBLEVE VOUS INFORME

GITES RURAUX, GITES A LA FERME, CHAMBRES D'HOTES, MEUBLES DE VACANCES

Vous disposez d'une maison ou d'une partie d'immeuble, vous désirez le rentabiliser. Pourquoi ne pas exploiter cette opportunité en créant un hébergement touristique?

Le **tourisme rural** est, en effet, un phénomène en plein développement. La région Ourthe-Amblève, qui possède de nombreux atouts touristiques, ne fait pas exception à la règle.

Diverses formules d'hébergement intégrées au tissu rural bâti rencontrent, de ce fait, un succès croissant. Les dénominations suivantes peuvent être distinguées :

- > **gîte rural** lorsqu'il est aménagé dans un bâtiment rural typique du terroir;
- > **gîte citadin** lorsqu'il est aménagé dans un bâtiment typique du terroir, situé en milieu urbain;
- > **gîte à la ferme** lorsqu'il est aménagé dans un bâtiment, d'une exploitation agricole en activité ou à proximité immédiate de celle-ci;
- > **chambre d'hôtes** lorsqu'il s'agit d'une chambre faisant partie de l'habitation unifamiliale;
- > **chambre d'hôtes à la ferme** lorsqu'il s'agit d'une chambre aménagée dans une exploitation agricole en activité;
- > **maison d'hôtes** lorsqu'il s'agit d'un immeuble comportant 4 ou 5 chambres d'hôtes;
- > **maison d'hôtes à la ferme** lorsqu'il s'agit d'un immeuble comportant 4 ou 5 chambres d'hôtes à la ferme;
- > **meublé de vacances** lorsqu'il s'agit d'un établissement touristique indépendant et autonome situé hors d'un village de vacances ou autre parc ou terrain touristique.

Ces types d'hébergement sont destinés à être loués à des fins touristiques.

Afin d'encourager de telles initiatives, la **Région Wallonne** a organisé, par voie de décret, un système de reconnaissance avec label officiel, ainsi qu'une procédure de subvention des travaux d'aménagement; celle-ci vient d'être sensiblement modifiée. C'est ainsi, notamment, que le montant total des subventions par période de 10 ans est passé à 12.000 € pour un gîte rural et à 2.000 € pour une chambre d'hôtes. Le Commissariat Général au Tourisme publie une brochure instructive sur la question. Si vous souhaitez développer un tel projet, n'hésitez pas à vous la procurer auprès de la **Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Amblève**. Vous pouvez également consulter «Accueil Champêtre en Wallonie», une asbl spécialisée dans l'encadrement de propriétaires porteurs de projets de gîtes et/ou de chambres d'hôtes; celle-ci pourra utilement vous informer sur le sujet: faisabilité, conseils d'aménagement, fiscalité, promotion... (Accueil Champêtre en Wallonie asbl, chaussée de Namur, 47, 5030 Gembloux. Tél. 081 60 00 60 - Fax 081 60 04 46 - accueilchampetre@fwa.be).

Par ailleurs, soucieux de mieux faire connaître les capacités touristiques de la région Ourthe-Amblève, le **GREOA**, gestionnaire de la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Amblève, édite depuis plusieurs années un guide qui reprend de façon la plus exhaustive les différentes possibilités offertes aux touristes de passage sur le territoire des communes de Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont et Stoumont; celui-ci est disponible sur simple demande adressée à la **Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Amblève**, route de Louveigné, 3, 4920 Remouchamps. Tél. 04 384 35 44 - Fax 04 384 35 46 - greoargjourthe@ambleve.be — www.ourthe-ambleve.be).

GREOA/JL/mai 2006

ALLOCATION DE CHAUFFAGE

Pour toute livraison de : gasoil de chauffage, pétrole lampant, gaz de propane en vrac, faite entre le 1^{er} septembre 2006 et le 30 avril 2007.

Introduire la demande dans les 60 jours de la livraison.

Permanence au CPAS de Hamoir

Les lundis de 13 à 15 heures

Rue Gilles Delcour, 10

Tél. 086 38 90 80

GSM 0497 44 34 22

SNCB

Dans le cadre de ses travaux d'entretien de ses infrastructures, la SNCB a entrepris la rénovation totale de ses tunnels.

C'est ainsi que les trois tunnels de Comblain-la-Tour seront très prochainement rénovés. (Trou Lucas et rue du parc)



NOUVELLES PORTES ET FENÊTRES À L'ÉCOLE DE COMBLAIN-LA-TOUR.

Les anciennes menuiseries métalliques de l'école, qui n'étaient plus en état de fonctionnement et d'une pauvre qualité acoustique, ont été remplacées par des nouveaux châssis en PVC. Ces châssis sont équipés d'un double vitrage d'un haut pouvoir isolant et d'une isolation acoustique de très grande efficacité. Ces travaux ont coûté la somme de 50.000 €. Grâce à l'introduction du dossier des « travaux de 1^{ère} nécessité » nous avons bénéficié d'un subside de 35.000 €.

Dans le courant de 2007, nous pourrions continuer à rénover nos classes suite à l'acceptation d'un nouveau dossier, celui-ci comprendra la rénovation des plafonds et de éclairage des locaux. Cette rénovation sera d'un montant semblable et la participation de la région de même.

Après ces travaux nous commencerons les peintures dans tous les locaux afin de rendre notre école plus belle et plus accueillante que jamais.



Vidange des avaloirs dans nos quatre villages en collaboration avec la société SEMAT.

REPLACEMENT DES CONDUITES D'EAU AU PLOMB

Afin de satisfaire aux exigences de l'Union Européenne et dans un souci de santé évident, tous les raccordements de distribution d'eau au plomb doivent être éliminés pour fin 2013.

C'est pourquoi, chaque année, nous avons une réunion de concertation avec la CILE afin de coordonner ces remplacements de conduites avec nos principaux travaux de voiries.

Pour 2005/2006, les travaux concernent :

Hamoir : les rues du Pont, G. Del Cour, une partie de la rue du Néblon et de Tohogne (en coordination des travaux de sécurisation des trottoirs) une partie de la rue de Xhignesse ;

Fairon : la rue du Centre, les rues autour de l'église et une partie de la rue du Ruisseau (en coordination avec les travaux d'enduisage 2006) ;

Comblain-la-Tour : la rue du Parc et la Place du Wez (en collaboration avec les aménagements de développement rural).



UN NOUVEAU RÉFECTOIRE À L'ÉCOLE DE FILOT

Suite à l'augmentation du nombre des élèves à l'école de Filot, le conseil communal a décidé d'acheter un module qui permettra de dégager une nouvelle classe dans l'ancien réfectoire. Celui-ci sera transféré dans ce nouveau local spécialement aménagé pour recevoir nos écoliers.

D'un espace important, bien éclairé, doté d'un chauffage électrique et d'une bonne isolation, ce module apportera un confort et une quiétude bien nécessaires lors des repas des enfants.

Ce bâtiment a été mis en place par notre service des bâtiments et a coûté la somme de 4.000 €. Dans les semaines qui suivent une nouvelle peinture sera appliquée afin d'intégrer ce module dans l'ensemble des bâtiments.

BIBLIOTHEQUES COMMUNALES HAMOIR ET COMBLAIN-LA-TOUR

Pour la prochaine « FUREUR DE LIRE », nous vous invitons dès à présent à rencontrer l'auteur belge **Armél Job**, le **samedi 21 octobre à 10h30**, à la bibliothèque communale de **Hamoir**. Tous ses livres sont disponibles dans les deux bibliothèques. Ils nous racontent des histoires à rebondissements, bien wallonnes, où l'on retrouve une part de nos racines. Ce n'est donc pas étonnant qu'ils soient appréciés par de nombreux lecteurs.

Toujours dans le cadre de « FUREUR DE LIRE », le **samedi 28 octobre de 10h30 à 12h30**, les TOUT PETITS ENFANTS seront une nouvelle fois nos invités privilégiés pour une rencontre avec une animatrice qui sait bien capter leur attention avec de superbes albums.

INVITATION aux mamans, papas, gardiennes O.N.E. et bien sûr aux bébés (à partir de quelques mois).

Pour développer le goût de la lecture chez les plus grands, **L'OPERATION KIT-LECTURE-ENFANTS** se prolonge : des valisettes contenant 4 livres de style et de contenu variés sont disponibles pour les enfants de 6/7 ans jusqu'à 12 ans.

Renseignements dans les deux bibliothèques aux heures habituelles d'ouverture ou au 0496 61 76 57 et au 086 34 58 95.

A NOTER aussi, l'organisation du **PRIX VERSELE**, en collaboration avec les écoles. 24 livres sélectionnés par des professionnels circulent dans les 5 écoles de la commune et font l'objet d'un vote individuel de chaque enfant. *Durant la dernière année scolaire, 241 enfants de 4 à 12 ans ont lu 6 livres chacun et choisi leur préféré.*



Lors de votre prochaine visite à la bibliothèque de Hamoir, vous ne manquerez pas d'admirer la nouvelle rampe qui facilite l'accès aux personnes moins valides ou en voiturette, ainsi qu'aux poussettes.



Copyright photos Patrice FAGNOUL



«HAMOIR SPORT SANTÉ»

Dans le prolongement des journées «Hamoir Sports Santé», il vous est possible de vous initier à différents sports durant trois mois pour la modique somme de 25 € : marche nordique, badminton, arts martiaux, judo, boxe française, escrime, danse, basket, VTT, gym douce et danse country.

Pour tout renseignement :
JP Bertrand 0475 89 87 26

CHEQUE SPORT

Le « chèque sport » est une action de la communauté française visant à faciliter l'accès au sport des publics fragilisés.

L'objectif du « chèque sport » est de favoriser la pratique sportive des enfants de 6 à 18 ans dont les parents sont des usagers, au sens large, des Centres publics d'action sociale en Communauté française, en intervenant dans le coût d'affiliation à un club sportif, dans l'inscription à un stage sportif, une classe de neige...

N'hésitez pas à contacter Christine Walthéry
tél. 086 38 90 80 (C.P.A.S.)



GARDEZ CE FEUILLET (Recto Verso) - IL POURRAIT VOUS ETRE UTILE POUR VOS DEPLACEMENTS

BUS LIGNE 65a HAMOIR - AYWAILLE							BUS LIGNE 65a AYWAILLE - HAMOIR						
DEPART HAMOIR		Scol.	Vac.	L-V	Samedi		DEPART Aywaille		L-V	Merc.	Scol.	Vac.	Samedi
Rte de Xhignesse		7:13	7:19				Aywaille gare SNCB		12:15	13:11	16:57	16:55	12:15
Hamoir Eglise		7:15	7:21	13:25	13:35		Comblain-la-Tour Mon.		12:33	13:31	17:17	17:12	12:32
Comblain Fairon Eglise		7:20	7:25	13:29	13:39		Comblain Fairon Eglise		12:38	13:37	17:23	17:17	16:42
Comblain-la-Tour Mon.		7:27	7:30	13:34	13:44		Hamoir Eglise		12:43	13:42	17:28	17:22	16:52
Aywaille gare SNCB		7:48	7:48	13:52	14:02		Rte de Xhignesse			13:44	17:30	17:24	16:54

BUS LIGNE 97 HAMOIR OUFFET HUY JOURS SCOLAIRES										BUS LIGNE 97 HAMOIR OUFFET HUY VACANCES SCOLAIRES									
DEPART HAMOIR		Lundi - Vendredi		Merc.		L-V		L-V s. Merc.		DEPART HAMOIR		Lundi - Vendredi		Lundi - Vendredi		Lundi - Vendredi		Lundi - Vendredi	
Hamoir Eglise		6:52	8:02	9:26	12:49	13:32	16:17	17:02	17:35	Hamoir Eglise		6:52	9:26	13:32	17:35	Hamoir Eglise		6:52	9:26
Ouffet Grand Pl.		7:02	8:27	9:36	12:59	13:42	16:28	17:12	17:45	Ouffet Grand Pl.		7:02	9:36	13:42	17:45	Ouffet Grand Pl.		7:02	9:36
Warzée Dépôt		7:07	8:34	9:41	13:04	13:48	16:35	17:17	17:50	Warzée Dépôt		7:07	9:41	13:48	17:50	Warzée Dépôt		7:07	9:41
Seny Eglise		7:10		9:44		13:51	16:39		17:53	Seny Eglise		7:10	9:44	13:51	17:53	Seny Eglise		7:10	9:44
Tinlot carrefour		7:13		9:52		14:03	16:47		18:06	Tinlot carrefour		7:13	9:52	14:03	18:06	Tinlot carrefour		7:13	9:52
Huy Ave Delchambre		7:46		10:22		14:33	17:13		18:33	Huy Ave Delchambre		7:46	10:22	14:33	18:33	Huy Ave Delchambre		7:46	10:22
Huy gare		7:50		10:26		14:37	17:17		18:37	Huy gare		7:50	10:26	14:37	18:37	Huy gare		7:50	10:26

BUS LIGNE 97 HUY OUFFET HAMOIR JOURS SCOLAIRES										BUS LIGNE 97 HUY OUFFET HAMOIR VACANCES SCOLAIRES									
DEPART HUY		Lundi - Vendredi		Merc.		L-V		L-V s. Merc.		DEPART HUY		Lundi - Vendredi		Lundi - Vendredi		Lundi - Vendredi		Lundi - Vendredi	
Huy gare				7:36					16:30	Huy gare				7:38	16:30	Huy gare			
Huy Ave Delchambre				7:42					16:34	Huy Ave Delchambre				7:42	16:34	Huy Ave Delchambre			
Tinlot carrefour				8:15					17:11	Tinlot carrefour				8:15	17:11	Tinlot carrefour			
Seny Eglise				8:18					17:15	Seny Eglise				8:18	17:15	Seny Eglise			
Warzée Dépôt		6:35	7:12	7:15	8:23	12:12			17:18	Warzée Dépôt		6:35	8:21	17:18	17:18	Warzée Dépôt		6:35	8:21
Ouffet Grand Pl.		6:40	7:17	7:20	8:28	12:18		16:29	17:23	Ouffet Grand Pl.		6:40	8:26	17:23	17:23	Ouffet Grand Pl.		6:40	8:26
Hamoir Eglise		6:50	7:27	7:30	8:38	12:49		17:00	17:33	Hamoir Eglise		6:50	8:36	17:33	17:33	Hamoir Eglise		6:50	8:36

BUS LIGNE 10/2 BOMAL - AYWAILLE (circule tous les jours scolaires)										BUS LIGNE 10/2 AYWAILLE - BOMAL (circule tous les jours scolaires)									
Neblon le Pierreux		Lu-Ma-Je-Ve		merc.		Lu-Ma-Je-Ve		merc.		Pilote château Insegotte		Lu-Ma-Je-Ve		merc.		Pilote château Insegotte		Lu-Ma-Je-Ve	
Hamoir Rte Xhoris		17:16		13:16		17:16		13:16		Pilote R. Godinry		7:14		7:14		Pilote R. Godinry		7:14	
Pilote cabine		17:20		13:20		17:20		13:20		Pilote Pl. Tilleul		7:15		7:15		Pilote Pl. Tilleul		7:15	
Pilote Pl. Tilleul		17:24		13:24		17:24		13:24		Hamoir Rte Xhoris		7:15		7:15		Hamoir Rte Xhoris		7:15	
Pilote R. Godinry		17:25		13:25		17:25		13:25		Neblon le Pierreux		7:20		7:20		Neblon le Pierreux		7:20	
Pilote Ch. Insegotte		17:25		13:25		17:25		13:25				7:24		7:24				7:24	



GARDEZ CE FEUILLET (Recto Verso) - IL POURRAIT VOUS ETRE UTILE POUR VOS DEPLACEMENTS

HORAIRES DES TRAINS DE ET VERS LIEGE GUILLEMINS + EXTENSION VERS BOMAL

Horaires du lundi au vendredi (sauf fêtes) au départ de Hamoir vers Liège

MATIN									
Hamoir	4:49	6:32	7:13	8:01	9:01	11:01			
Comblain-la-Tour	4:54	6:37	7:18	8:06	9:06	11:06			
Liège Guillemins	5:26	7:10	7:50	8:38	9:38	11:38			
APRES-MIDI									
Hamoir	13:01	15:01	17:01	18:01	19:01	21:01	23:01		
Comblain-la-Tour	13:06	15:06	17:06	18:06	19:06	21:06	23:06		
Liège Guillemins	13:38	15:38	17:38	18:38	19:38	21:38	23:38		

Horaires du lundi au vendredi (sauf fêtes) au départ de Liège Guillemins vers Hamoir (Bomal)

MATIN									
Liège Guillemins	5:16	6:19	6:44	8:22	10:22	12:00			
Comblain-la-Tour	5:48	6:51	7:16	8:54	10:54	12:54			
Hamoir	5:53	6:56	7:21	8:59	10:59	12:59			
Bomal	6:02	7:05	7:30	9:08	11:08	13:08			
APRES-MIDI									
Liège Guillemins	14:22	15:22	16:22	17:06	17:22	18:22	20:22	22:22	
Comblain-la-Tour	14:54	15:54	16:54	17:39	17:54	18:54	20:54	22:54	
Hamoir	14:59	15:59	16:59	17:44	17:59	18:59	20:59	22:59	
Bomal	15:08	16:08	17:08	17:52	18:08	19:08	21:08	23:11	

Horaires des samedi, dimanches et jours fériés au départ de Hamoir vers Liège

Hamoir	7:01	9:01	11:01	13:01	15:01	17:01	19:01	21:01	23:01
Comblain-la-Tour	7:06	9:06	11:06	13:06	15:06	17:06	19:06	21:06	23:06
Liège Guillemins	7:38	9:38	11:38	13:38	15:38	17:38	19:38	21:38	23:38

Horaires des samedis, dimanches et jours fériés au départ de Liège Guillemins vers Hamoir (Bomal)

Liège Guillemins	6:22	8:22	10:22	12:22	14:22	16:22	18:22	20:22	22:22
Comblain-la-Tour	6:54	8:54	10:54	12:54	14:54	16:54	18:54	20:54	22:54
Hamoir	6:59	8:59	10:59	12:59	14:59	16:59	18:59	20:59	22:59
Bomal	7:08	9:08	11:08	13:08	15:08	17:08	19:08	21:09	23:08

STAGES INTERCOMMUNAUX

Avec le soutien de l'adepts et de l'asbl TSA, les communes de Anthisnes, Comblain-Au-Pont, Ferrières, Ouffet et Hamoir ont organisé en juillet et en août des stages d'initiations sportives dans les installations de notre hall omnisports. Cette formule, unique en communauté française a réuni +/- 170 enfants.



Cours de rattrapages pour adolescents (août)



Stages extra scolaires.



CROIX-ROUGE

Depuis le 1^{er} juillet, le prêt de matériel sanitaire s'effectue uniquement lors des permanences au local de la section, rue es Thier 31 B à Hamoir. Lundi de 9 à 10 heures et vendredi de 17 à 18 heures.

DONNONS NOTRE SANG

Les dons de sang, de plasma ou de plaquettes contribuent à sauver des vies humaines. Il faut en Belgique plus de 500 000 poches de sang par an pour faire face aux besoins en tous genres. Il y a beaucoup plus souvent un manque de sang qu'un excès en réserve ; le sang donné ne se conserve que 42 jours. Le don est un acte responsable, volontaire, civique, bénévole et indolore.

Qui peut donner ?

- Toute personne en bonne santé,
- Agée de 18 à 65 ans,
- Pesant plus de 50 kg
- Ne présentant pas de risque de maladies transmissibles par le sang.

Quand ? Où ?

- Une fois tous les 3 mois, au hall omnisports de Hamoir,
- Prochaine collecte : lundi 25 septembre de 16 à 19h30.

Remarque : Evitez d'être à jeun, mais au contraire mangez normalement et buvez beaucoup d'eau.

Renseignements : Tél. 0800 92 245 - www.transfusion.be

ETAT CIVIL

MARIAGES

LE 13.05 : LHEUREUX Christophe et MARTIN Laurence tous deux de FILOT
LE 13.05 : REUMONT Baudouin et WILMET Sabrina tous deux de HAMOIR
LE 27.05 : JONAS Pierre, de ROMBACH (Luxembourg) et BUSCH Isabelle, de FILOT
LE 10.06 : DEHARD Eddy et LÉONARD Christelle tous deux de HAMOIR
LE 01.07 : DOYEN Fabrice et PÉTRÉ Patricia tous deux de HAMOIR
LE 08.07 : HALLEUX Alain et MARLER Marie-Laurence tous deux de HAMOIR
LE 15.07 : HILLAERT Alain et GRENIER Henriette tous deux de HAMOIR
LE 29.07 : BRUYÈRE Didier et SOUDRON Stéphanie tous deux de HAMOIR
LE 05.08 : GILSON Alain d'AYWAILLE et DETROUX Delphine de HAMOIR
LE 05.08 : DOGNÉ Claudy et RENARD Emmanuelle tous deux de HAMOIR
LE 25.08 : ANDRÉ Alain et VIATOUR Patricia tous deux de HAMOIR
LE 26.08 : CÉLIS Jean-Yves de WAREMME et KERZMANN Evelyne de HAMOIR

NAISSANCES

LE 24.03 à LIEGE : DEFECHEREUX Zoé de COMBLAIN-la-TOUR
LE 13.04 à SERAING : DEMAGNY Théo de HAMOIR
LE 18.04 à SERAING : BODART Aymeline de HAMOIR
LE 03.05 à LIEGE : WÉRIHAY Nathan de FILOT
LE 06.06 à SERAING : GAMART Alejandro de HAMOIR
LE 13.06 à LIEGE : LOGNOUL Théo de COMBLAIN-la-TOUR
LE 26.06 à LIEGE : VAN SCHOOR Maxime et Roman de FILOT
LE 06.07 à HUY : DEWAELE Nell de FILOT
LE 14.08 à LIEGE : CARÊME Nicolas de COMBLAIN-la-TOUR
LE 17.08 à LIEGE : DEHARD Martin de HAMOIR

DÉCÈS

LE 05.04 à Verviers : ORTMANS Louis, veuf de REYNERS Louise de FAIRON
LE 19.04 à LIEGE : ADAM Olivier, célibataire, de HAMOIR
LE 29.04 à ESNEUX : DELEUSE Sophie, veuve de PAHAUT Jean de FILOT
LE 02.05 à MOANDA (GABON) : MARTIN Henri, époux de PIÉRARD Annie de HAMOIR
LE 05.05 à FAIRON : DELARBRE Georgette, veuve de BASTIN Georges de LIEGE
LE 09.05 à HAMOIR : KAYE Ulric, époux de GODEFROID Anne de HAMOIR
LE 12.05 à LIEGE : RUELLE Ivonne, veuve de WARNIER Gaston de HAMOIR
LE 13.05 à LIEGE : PETITHAN Roger, célibataire, de HAMOIR
LE 20.05 à LIEGE : SMAL Emile de HAMOIR
LE 24.05 à LIEGE : AGUILAR FIGOLS Esméralda, veuve de PERELLO Ramis Miguel de HAMOIR
LE 26.05 à LIEGE : MAMBOURG Henri, époux de JAMINON Monique de HAMOIR
LE 09.06 à COMBLAIN-la-TOUR : FABRY Alexandre, veuf de CORNET Nelly
LE 23.06 à LIEGE : FEYTONS Yvo, célibataire, de FILOT
LE 02.09 à HAMOIR : GHEUR Hubert, veuf de SPADIN Berthe de FAIRON

ENDUISAGES 2006

Depuis 2004, notre commune mène un vaste programme d'entretien de voiries sur fonds propres. Nous engageons annuellement 80.000€ pour des travaux d'enduisage. Ces chantiers annuels devraient nous permettre d'entretenir la quasi-totalité de notre réseau routier communal d'ici 2012. Cette année, les travaux initialement prévus en juin (retardés pour cause de remplacement de canalisations par la CILE) ont débuté le 9 septembre par la pose de tarmac aux endroits les plus abîmés. Ils vont se poursuivre par la pose d'un nouveau revêtement dans les rues suivantes :

Comblain-la-Tour : rue Vieille Voie, une partie de la rue des Crétalles et de la rue de la Chera ;

Fairon : rue du Centre, le pourtour de l'église, une partie de la rue du Ruisseau, de la rue de l'Enclos et de la rue Joseph Wauters ;

Hamoir : une partie de la rue de Xhignesse ;

Filot : la fin de la rue de Godinry, la Place du Tilleul et la rue En Strée.

Ces travaux viennent s'ajouter aux chantiers réalisés en 2004/2005 ainsi qu'à d'autres projets spécifiques (Route de Xhoris, rue Gilles Del Cour, rue du Parc, Place du Wez, Route de Sparmont, de Comblinay et d'Insegotte) réalisés ou en cours de réalisation.



CHIRMONT

Les tuyaux collectant les eaux de surface de la rue du Chirmont sont en cours de remplacement par la société E. Henry.

Des avaloirs intermédiaires sont également prévus ainsi que la couverture des collecteurs à droite en montant.

PLAN TRIENNAL

Dans le cadre des travaux subventionnés par la région wallonne, le collège échevinal vient de procéder à l'adjudication des travaux d'entretien de la partie inférieure de la route de Xhoris à Hamoir. C'est la société ABTECH qui réalisera ce travail subsidié à 60 %.

D'autre part, nous attendons le feu vert pour procéder à l'adjudication des importants travaux de rénovation de la route d'Insegotte à Filot.